

<p>Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) 20.07.2024 Non sensible</p>	<p>Réf : selon DTN_DA_GP- 2024.0012609 Date : 09/12/2025 Edition : 1, Révision : 0</p>
---	--

LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) 20.07.2024

COMPTE RENDU D'ENQUETE



Paris - Les Halles
Siège
2, place Maurice Quentin
75039 Paris Cedex 01
+33 (0)1 44 76 75 00

Paris - Daumesnil
Direction du Transport Spatial
52, rue Jacques Hillairet
75612 Paris Cedex
+33 (0)1 80 97 71 11

Toulouse
Centre Spatial de Toulouse
18, avenue Édouard Belin
31401 Toulouse Cedex 9
+33 (0)5 61 27 31 31

Guyane
Centre Spatial Guyanais
BP 726
97387 Kourou Cedex
+594 (0)5 94 33 51 11

RCS Paris B 775 665 912
Siret 775 665 912 000 82
Code APE 731 Z
TVA FR 49 775 665 912
cnes.fr

Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) 20.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP-2024.0012609 Date : 09/12/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 2/23
--	---

1 – CONTEXTE

Le 23 juillet 2024 le GEIPAN est informé, par la réception d'un questionnaire technique (QT) complété par un témoin qu'il a fait une observation de PAN le 20 juillet 2024 à LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82). À cette occasion, il a pu réaliser une vidéo.

Un enquêteur est diligenté pour une enquête à distance et un premier contact a eu lieu le 23/08/2024.

Une carte CAPCODA* (Centre Air de Planification et de Conduite des Opérations et de Défense Aérienne) a été sollicitée par le GEIPAN le 23/08/2024 et reçue le 06/09/2024.

*voir Glossaire

Aucun autre témoin ne s'est manifesté auprès du GEIPAN.

2- DESCRIPTION DU CAS

Texte libre (Transcription fidèle au questionnaire technique) :

« Samedi 20 juillet 2024, j'envoie un texto à 23h44 pour informer mon fils que je pars de la maison pour le chercher. J'emprunte la route « chemin des barres » en direction de Montauban.

Il fait nuit, un orage est en approche. J'observe alors un halo lumineux dans le ciel sur ma droite, à une altitude proche, mais que je ne peux voir plus longtemps car caché par les arbres. J'ai pu alors observer, pendant 1 à 2 minutes cette lumière en forme de lasso (dont le contour changeait de forme, un peu comme un élastique) qui se baladait de gauche à droite par rapport à ma route. Les changements de direction étaient très rapides, avec, me semble-t-il, une variation d'altitude.

Je me suis alors à filmer avec mon portable, sans quitter le phénomène des yeux. J'ai pu distinguer plus nettement 2 points lumineux de ne plus le percevoir, car j'arrivais à 1 stop, et la lumière en contre fond de Montauban ne me permettait plus de distinguer plus. »

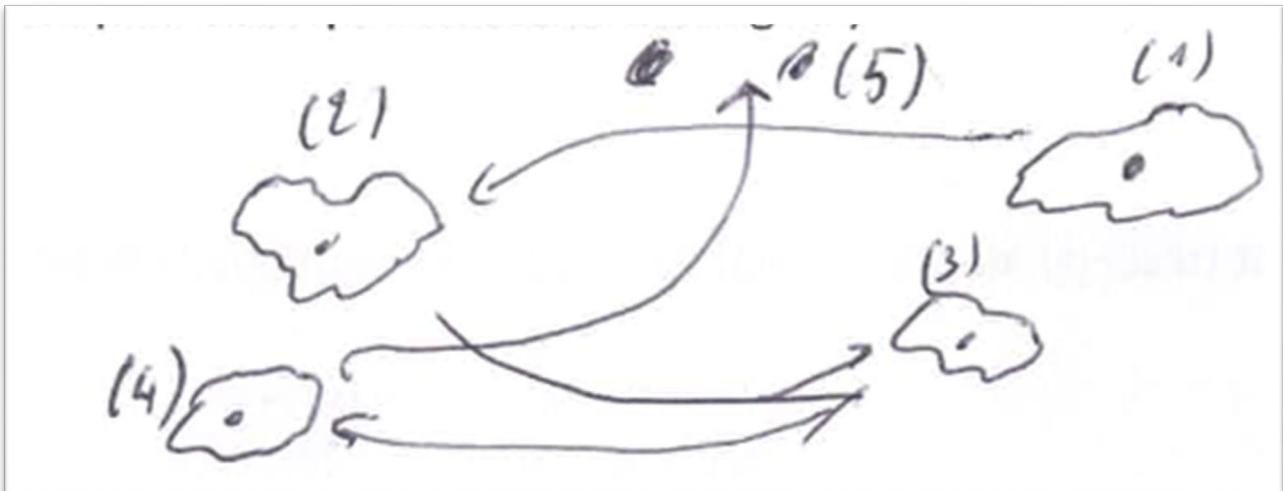
Le QT apporte les précisions suivantes :

- Le témoin sortait de la localité LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) et circulait vers MONTAUBAN (82). Le véhicule se trouvait au milieu du « chemin des Barres ».
- En observant le phénomène il réduit sa vitesse, passant de 30 km/h à 10 km/h jusqu'à un stop.
- Il était 23h50 et la durée d'observation a été de 2/3 minutes (« 1 à 2 minutes » dans la partie narration libre ci-dessus)
- L'observation a été continue à partir du moment où le phénomène a été visible après les arbres qui bordent la route.
- Le phénomène était bien visible dans la nuit noire mais a été perdu de vue, confondu avec les lumières de la ville de Montauban.
- Le témoin donne comme taille apparente pour le PAN celle « d'une voiture » *

* Cette estimation de taille apparente n'est pas exploitable en l'état (une voiture de quel modèle, de quelles dimensions et observée à quelle distance ?) Le témoin a sans doute voulu traduire une taille importante du PAN dans le ciel.

- Le témoin a réalisé une vidéo, jointe au présent dossier, faite en direction du phénomène.
- Le temps était nuageux et orageux (présence d'éclairs).
- Cette lumière était blanc-jaune, le témoin précise « pas d'objet en tant que tel ».
- Le témoin estime l'altitude du PAN à environ 500 pieds (~150 m) à une hauteur angulaire de 45° puis à 300 pieds (~ 90 m) toujours à 45° et vers l'azimut 315° pour disparaître au nord vers 30° de hauteur angulaire.

Le témoin joint au QT un croquis montrant la trajectoire visuelle du phénomène :



La vidéo dure ~11 secondes et est réalisée à l'aveugle (sans regarder le cadrage). Le témoin indique : « on peut voir à partir de la 9ème seconde, en zoomant, le phénomène observé ».

Il précise que le reste de la vidéo montre surtout des reflets de son tableau de bord sur les vitres. En bas sur la capture ci-dessous (luminosité augmentée), il s'agit des feux d'une voiture croisant la route du témoin.



Extrait à 9 secondes : le phénomène semble se déplacer vers la gauche.



À 11 secondes le phénomène glisse vers la droite.

3- DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Situation géographique :



Vue générale de la zone d'observation

Une vue plus détaillée de cette zone se trouve dans l'annexe 1 : « lieu et analyse vidéo ».

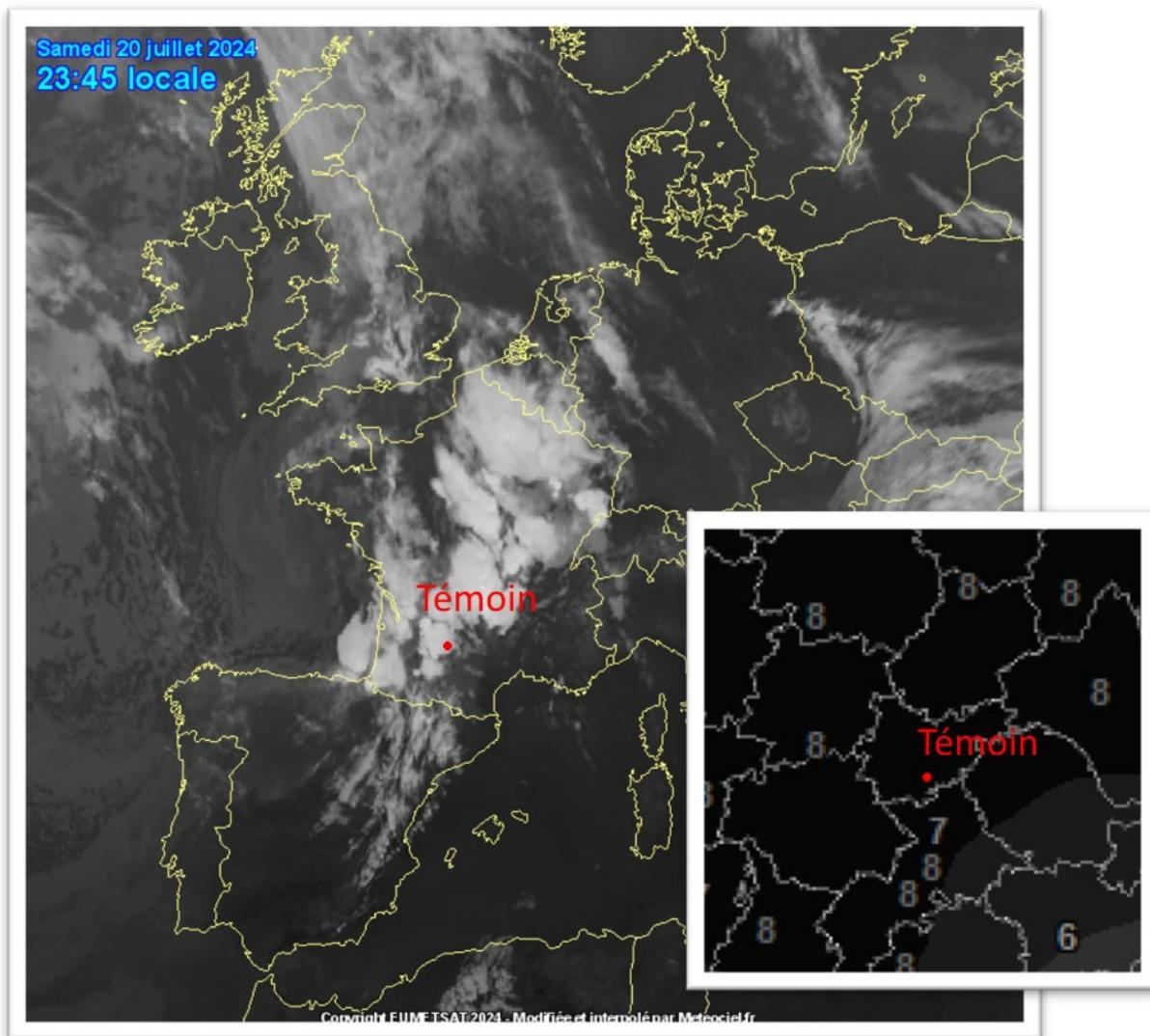
Situation météorologique :

La station météorologique de Montauban (82) située à 10 km du témoin indique pour minuit (soit 10 mn après l'observation) un vent soufflant de l'azimut 300° avec une vitesse moyenne de 18 km/h et des rafales d'environ 42 km/h (source InfoClimat via l'environnement GEIPAN.)

Aucune précipitation n'a été relevée entre 23h et 00h.

Heure locale	Temps	Temp.	Pluie	Humidité	Vent moy.	Vent max.	Vent dir.	Ecart (mn)
Dimanche 21 juillet 2024								
00:00:00		23.8 °C	0 mm/h	62%	18 km/h	41.8 km/h	300.0°	+10 mn
Samedi 20 juillet 2024								
23:00:00		25.1 °C	0 mm/h	63%	18 km/h	36.4 km/h	300.0°	-50 mn
22:00:00		27.2 °C	0 mm/h	60%	18 km/h	26.3 km/h	300.0°	-110 mn

Concernant la nébulosité, le ciel était totalement couvert : 8/8 octa (source : MétéoCiel) :



Afin de préciser la hauteur du plafond nuageux, une extraction des données de nébulosité a été faite pour la station de l'aéroport de Toulouse-Blagnac (31) située à environ 32,5 km au nord du témoin :

NOM_USUEL	AAAAMMMJJHH	RR1	DRR1	N	NBAS	N1	B1	N2	B2	N3	B3	VV
TOULOUSE-BLAGNAC	2024072021	0.0	0	7	7	7	1740	7	4080	7	4800	33680
TOULOUSE-BLAGNAC	2024072022	0.0	0	8	3	3	1230	7	1620	8	2160	46100
TOULOUSE-BLAGNAC	2024072023	0.2	29	8	8	1	660	7	1080	8	1260	27885
TOULOUSE-BLAGNAC	2024072100	0.0	29	8	8	2	480	8	1200			16574

Les données entre 21h et 23h UTC confirment la couverture nuageuse totale (donnée « N »), décomposée en plusieurs niveaux dont les plus bas se situent entre 660 m et 1740 m (données « B1 », et « B2 ») et couvrent ensemble la totalité du ciel (données « N1 » et « N2 »).

La visibilité horizontale était très bonne (donnée « VV »), entre environ 28 et 46 km et il pleuvait faiblement à 23h UTC.

Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) 20.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP-2024.0012609 Date : 09/12/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 7/23
--	---

3.1. SYNTHESE DES ELEMENTS COLLECTES

TEMOIGNAGE UNIQUE

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)*
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	N/A
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	N/A
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	« J'emprunte la route « chemin des barres » en direction de Montauban. »
B2	Adresse précise du lieu d'observation	Lat. 43.9260706000 Long. 1.3364442000
B3	Description du lieu d'observation	« Route de campagne, nuit mais avec des éclairs/orages lointains. Je n'ai pas croisé de véhicules sur cette portion »
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	20/07/2024
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	23 :50 :00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	« 2 à 3 minutes »
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Non
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	/
B9	Observation continue ou discontinue ?	Continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	N/A
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	« Le phénomène lumineux était visible dans la nuit noire mais arrivant à un stop il s'est confondu avec la luminosité de la ville de Montauban en contre fond »
B12	Phénomène observé directement ?	Oui
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	« J'ai toujours observé le phénomène en visuel direct en filmant en parallèle sans regarder mon téléphone portable (d'où la qualité de la vidéo : pas de zoom etc... »
B14	Conditions météorologiques	« Nuit, orages/éclairs en approche »
B15	Conditions astronomiques	« C'était nuit et très nuageux »
B16	Equipements allumés ou actifs	« Phares de la voiture allumés »
B17	Sources de bruits externes connues	« Tonnerre au loin sur Montauban »
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1

Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) 20.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP-2024.0012609 Date : 09/12/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 8/23
--	---

C2	Forme	« Point lumineux entouré d'un halo électrique qui se déformait selon les déplacements »
C3	Couleur	« Je ne voyais que de la lumière (blanc jaune pas d'objet en tant que tel »
C4	Luminosité	« Sur la fin je distinguais plus nettement 2 points lumineux »
C5	Trainée ou halo ?	« Oui (un lasso/élastique) lumineux »
C6	Taille apparente (maximale)	« Je dirai taille d'une voiture »
C7	Bruit provenant du phénomène ?	« Aucun bruit perçu étant dans la voiture »
C8	Distance estimée (si possible)	/
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	350
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	20
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	270
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	20
C13	Trajectoire du phénomène	Allers-retours
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	80
C15	Effet(s) sur l'environnement	Rapprochement et éloignement du témoin

D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	« Excité curieux mais je suis resté calme et concentré »
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	« J'en ai parlé à mon fils sur le retour après l'avoir récupéré lui disant que je pensais avoir vu un OVNI et que j'avais fait une vidéo à l'aveugle on a regardé en zoomant il a vu effectivement les points lumineux »
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	« J'ai pensé à 1 canon à grêle utilisé ici pour protéger les pommiers mais ça fait un flash (illisible) ensuite à un gros drone qui vole à basse altitude sous la zone d'approche de LFBO mais trajectoire et vitesse incroyable et qui ferait voler un drone dans la nuit avec un orage approchant »
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	« Ouvert sur le sujet curieux »
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	« Je suis toujours ouvert sur le sujet »
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	« J'espère que oui »

Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) 20.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP-2024.0012609 Date : 09/12/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 9/23
--	---

E7

L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin?

« Non même si j'y repense »

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Plusieurs hypothèses sont envisagées :

- Un avion dont les phares seraient allumés.
- Un hélicoptère.
- Des ballons lumineux.
- Un sky-tracer.

4.1. ANALYSE DES HYPOTHESES

Le témoin filme sans regarder son smartphone, préférant observer de manière claire le PAN à travers son pare-brise. En visionnant la vidéo, d'une durée de 11 secondes, on aperçoit assez difficilement une lueur blafarde vers 5 secondes. Elle est plus visible vers 9 secondes, en se dédoublant, et disparaît à 11 secondes (voir annexe 01 – Lieu et analyse vidéo).

Nous notons également qu'une voiture vient de la droite du témoin, passe devant son véhicule qui se trouve au stop puis va disparaître à sa gauche. Ce véhicule circule sur le chemin de Salcevert, perpendiculaire à la sienne.

L'analyse vidéo détaillée dans l'annexe 1 démontre que le PAN ne peut être un reflet des lumières de cette voiture.

Les hypothèses impliquant des aéronefs sont peu probables, d'une part en raison de la couverture nuageuse basse importante et d'autre part car les cartes du CAPCOPA* ne montrent que trois avions situés au-dessus du plafond nuageux, invisibles donc du témoin au moment de l'observation. L'apparence et le comportement du PAN ne cadrent par ailleurs pas avec les caractéristiques d'un aéronef (déplacement et signalisation lumineuse).

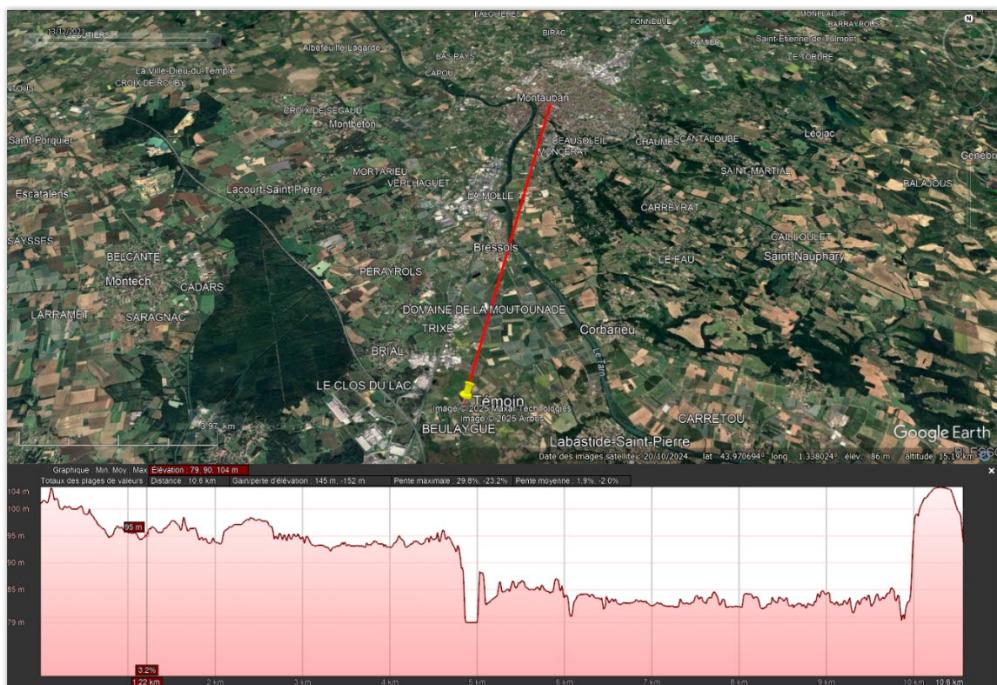
Le témoin indique avoir vu le PAN vers un azimut d'environ 315° soit vers l'ouest-nord-ouest selon l'emplacement du véhicule au moment des prises de vues. Ensuite le témoin indique que le phénomène disparaît vers le nord (en direction de Montauban situé à 10 km de distance à un azimut d'environ 15°) en se confondant avec les lumières de la ville. Cet élément indique clairement une origine du phénomène bas sur l'horizon.

La trajectoire empruntée par le véhicule du témoin montre que le phénomène était visible entre les azimuts 270° et 350° en toute fin d'observation.



Croquis du témoin avec les azimuts de début et de fin déterminés par l'enquête (non correctement orienté au nord)

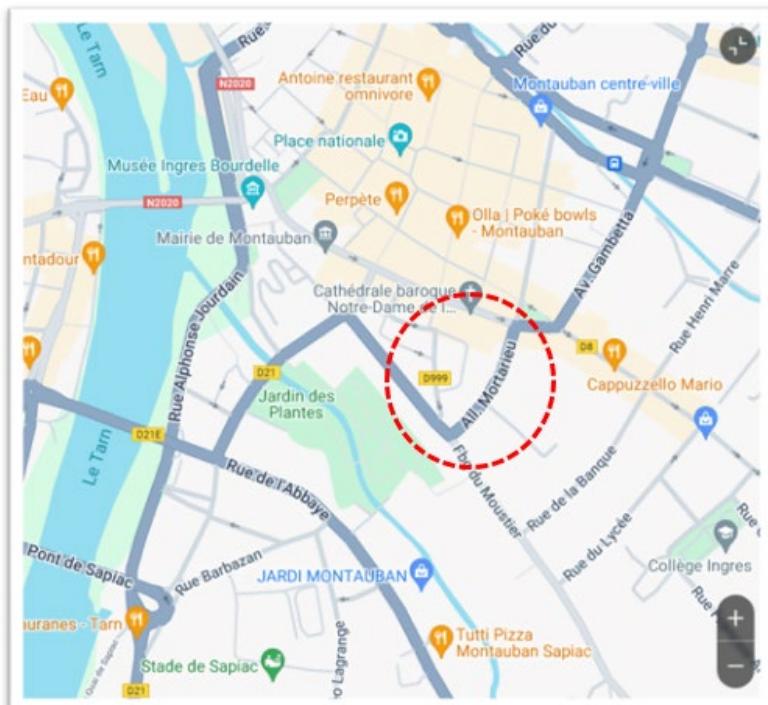
Un relevé de dénivelé effectué depuis la position du témoin jusqu'à la ville de Montauban montre une descente assez régulière jusqu'à la rivière Tarn avant un plateau situé entre environ 80 et 85 m d'altitude puis une remontée rapide de cette altitude au centre-ville de Montauban (culmination à la cathédrale), puis une redescense rapide juste après, au niveau de l'hyper centre.



Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) 20.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP-2024.0012609 Date : 09/12/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 11/23
--	--

La ville de Montauban fête, entre le 14 et le 28 juillet 2024 la troisième année du [festival des lucioles](#).

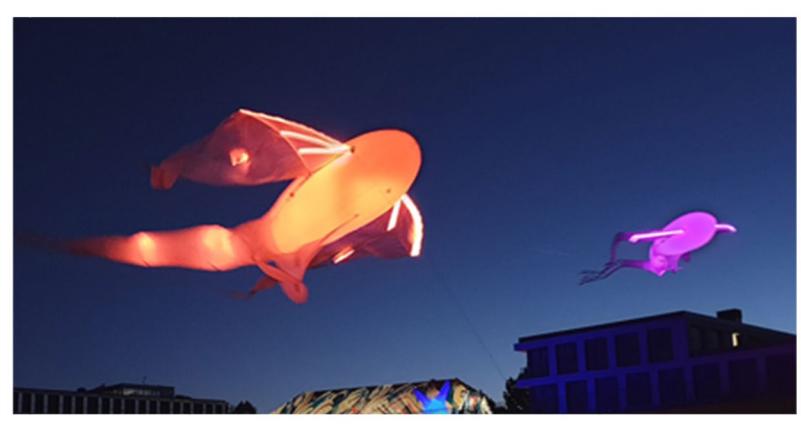
Des animations lumineuses (« Urban Lights Contacts ») étaient organisées du 16 au 28 juillet, de 22h00 à minuit (dans le créneau horaire d'observation), au kiosque situé sur les allées Mortarieu, soit selon un azimut depuis la position du témoin d'environ 15°.



Zone d'animations au centre-ville de Montauban

Le programme des festivités évoque dans le détail ces animations lumineuses : « *du mardi 16 au dimanche 28 juillet de 22h à 00h00 • Place de la cathédrale & place Lalaque Mapping et jeu de son et lumière inédite • Dès 22h sur les berges du Tarn • quai des Mouettes Cie Porté par le Vent • Dès la nuit tombée, les Lentilles d'eau scintillent sur le Tarn Dès 11h au Kiosque sur les allées Mortarieu Urban Lights Contacts • Installation urbaine sonore et lumineuse interactive*

« *Les luminéoles, ces élégantes créatures lumineuses flottant dans les airs, apporteront une touche de magie supplémentaire à l'événement. Leurs mouvements et leurs couleurs captiveront petits et grands, ajoutant une dimension onirique à cette fête de la lumière.* »



Il n'est toutefois pas possible que le témoin ait pu observer les lumières produites par ces ballons qui évoluent trop bas pour être visibles à 10 km de distance à une élévation angulaire de 20°. En outre le ballet aérien des luminéoles a été organisé uniquement lors de la soirée d'inauguration le 16 juillet (confirmé par mail de la mairie de Montauban en date du 04 septembre 2024).

Sur le site de la mairie de Montauban on peut voir des projecteurs éclairant les façades produisant des jeux de lumières, (du « mapping »), animation lumineuse utilisée sur les façades de la cathédrale et des bâtiments place Lalaque à Montauban, ainsi que l'indique le programme du festival. Il peut être envisagé qu'un de ces projecteurs soit responsable de l'observation du témoin. Cependant, là aussi, la faible élévation de ces animations lumineuses au sol et la distance importante séparant le témoin du centre-ville de Montauban rendent cette hypothèse peu plausible.

L'hypothèse d'un skytracer semble plus pertinente, utilisé soit depuis une discothèque, soit dans le cadre du festival des lucioles.

En effet, en visionnant attentivement la vidéo de 11 secondes, nous percevons bien le mouvement du PAN, allant et venant avec un mouvement montant typique d'un skytracer, système d'éclairage qui produit un effet lumineux puissant servant en extérieur pour signaler l'emplacement d'un événement, d'une discothèque ou d'une animation. La portée moyenne est de l'ordre de 5 km à 12 km, parfois 20 km selon la puissance.



Image d'illustration (source : [méprise du ciel](#))

La présence de nuages bas est attestée par les éléments de la nébulosité présentés dans la situation météorologique. Comme visible dans l'exemple ci-dessus, ils servent de support à la forte lumière émise par le ou les projecteur(s) situé(s) au sol.

L'observation a par ailleurs au lieu un samedi soir, jour typique d'utilisation de skytracers, en particulier par les discothèques.

Concernant cette hypothèse, plusieurs discothèques existent sur Montauban mais aussi plus vers le nord-ouest, les éléments du témoignage indiquant une orientation d'observation moyenne vers le nord-nord-ouest (Montech ou Castelsarrasin). Les enquêteurs n'ont pas reçu de confirmation d'utilisation de skytracers de la part des propriétaires des discothèques de ces trois villes.

Le témoin a lui-même mené quelques recherches, qu'il nous détaille par un mail reçu le 02 septembre 2024 :

« Concernant les investigations que j'ai pu mener voici 2 éléments. Premièrement j'ai regardé à nouveau plusieurs fois la vidéo que je vous ai envoyée en augmentant la luminosité au maximum dans les paramètres de la vidéo. J'ai observé une trainée lumineuse qui revient 2 fois au même endroit, ce qui me laisse penser qu'il pourrait s'agir d'un rayon laser. En regardant sur la carte J'ai pu identifier une discothèque qui s'appelle Artémis et j'ai tenté de la contacter en vain pour savoir s'ils avaient des laser extérieurs. Je pense que cette piste est intéressante. »

« Ensuite, j'ai refait le parcours sur le même créneau du samedi vers 23h40 et j'ai remarqué la présence de rayons lasers mais qui n'étaient pas au même endroit que ce que j'ai pu observer, mais cela semble encore confirmer la piste d'un laser concernant le phénomène que j'ai pu observer... »

Les enquêteurs ont sollicité par mail le 26 août 2024 la députée de la 1ère circonscription du Tarn et Garonne qui est conseillère municipale de la ville de Montauban, sans obtenir de réponse.

Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) 20.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP- 2024.0012609 Date : 09/12/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 14/23
--	--

La mairie de Montauban a également été contactée le 27 août 2024 pour savoir si un skytracer avait été utilisé lors de ces festivités.

Deux réponses ont été reçues, l'une le 03 septembre 2024 du directeur de la communication de la mairie de Montauban qui précise : « *oui c'est bien lors de notre événement estival "Les lucioles" que ces lumières et laser ont eu lieu* ».

L'autre le 04 septembre 2024 du responsable service évènementiel de la ville : « *je confirme cependant qu'il n'y a pas eu d'utilisation de projecteur de type skytracer pour l'ensemble de ces illuminations. Il n'est pas impossible qu'un usage de ce projecteur à titre privé ait été utilisé cette soirée* ».

Nous apprenons par ailleurs que l'utilisation de skytracer sur cette ville est interdite.

Les informations sont malheureusement contradictoires, et nous ne pouvons donc pas formellement valider ou invalider l'hypothèse de l'utilisation d'un skytracer à l'occasion du festival des lucioles à Montauban.

Il reste néanmoins la possibilité d'utilisation par un particulier, par une discothèque ou par une ville située plus loin comme par exemple Castelsarrasin plus au nord-ouest de la position du témoin.

4.2. SYNTHESE DE L'HYPOTHESE RETENUE

HYPOTHESE(S)	EVALUATION*
1. Skytracer	0.700

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

1. Skytracer - Evaluation des éléments pour l'hypothèse # 52042			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
Forme	Forme de "lasso", possible	Pas couramment rencontrée pour un skytracer	0.50
Couleur(s)	Blanche, tout à fait cohérente avec celle pouvant être produite par un skytracer	Jaune possible, mais moins courante ; le témoin parle cependant d'une couleur "blanc-jaune" et non strictement jaune	0.70
Forme Traject.	Mouvements de va-et-vient tout à fait cohérents avec ceux d'un skytracer		0.95
Azimut (préciser: début/fin)	Dans l'axe général d'observation se trouvent des discothèques et le festival "les lucioles" de Montauban	Aucune confirmation formelle d'utilisation d'un tel skytracer n'a pu être obtenue lors de l'enquête, mais une utilisation dans un cadre privé reste possible	0.30
Date/Heure	Un samedi soir, cohérent avec l'utilisation d'un skytracer dans un cadre festif		0.95

Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) 20.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP-2024.0012609 Date : 09/12/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 15/23
--	--

4.3. SYNTHESE DE LA CONSISTANCE DU / DES TEMOIGNAGE (S)

Le cas est consistant* pour les raisons suivantes :

- Un questionnaire dûment complété.
- La production d'une vidéo du PAN qui a pu être analysée.

* voir Glossaire

5- CONCLUSION

Le samedi 20 juillet 2024, il est 23h50 lorsque roulant sur une petite route de campagne, le témoin aperçoit sur sa droite, en direction de Montauban, une lumière dans le ciel, lumière qui lui semble proche. Le ciel est nuageux et un orage est en approche.

La scène est vite cachée par des arbres. Poursuivant sa route, le témoin va vers un carrefour, juste avant le stop il observe une lumière en forme de lasso, changeant de forme à la manière d'un élastique avec des changements de direction et d'altitude rapides.

Le témoin filme le PAN avec son smartphone pendant 11 secondes mais sans le regarder directement, occupé par la conduite de son véhicule. Cette vidéo montre une lumière blafarde effectuant divers mouvements au niveau du pare-brise.

Le témoin emprunte ensuite la bifurcation de route et ne remarque plus que les lumières de la ville de Montauban, située à environ 10 km de distance, et vers laquelle il se dirige.

L'observation aura duré en tout environ 2 à 3 minutes.

Le cas est consistant avec la présence d'un questionnaire technique complété par le témoin et d'une vidéo ayant pu être analysée.

Concernant l'étrangeté ressentie par le témoin, elle est principalement causée par l'apparence du PAN, en forme de « lasso », et par ses déplacements en tous sens.

L'enquête à distance et l'analyse de la vidéo ont permis d'avancer que le PAN est probablement un skytracer utilisé soit par une discothèque de Montauban, soit à l'occasion du festival « les lucioles » ayant eu lieu au même moment dans le centre-ville de Montauban ou encore utilisé par un particulier dans un cadre privé, ce samedi soir.

Cette conclusion s'appuie sur les éléments suivants :

- Apparence du PAN (forme de « lasso », couleur blanche blafarde), décrite par le témoin et visible sur la vidéo, conforme à celle de l'impact sur les nuages bas, dont la présence est avérée, d'une source lumineuse issue d'un projecteur situé au sol.
- Comportement du PAN, décrit par le témoin et visible sur la vidéo, constitué de mouvements de va-et-vient, tout à fait habituels lorsqu'il s'agit d'un skytracer.
- Observation ayant eu lieu un samedi soir, période idéale pour l'utilisation d'un tel projecteur, dans un cadre festif.

Le témoin pense d'ailleurs lui-même à un skytracer (« laser »), après avoir mené sa propre enquête et avoir observé de nouveau un phénomène semblable.

Il n'a hélas pas été possible de déterminer l'utilisation avérée d'un skytracer sur Montauban et dans sa proximité en date et heure de l'observation. Nous ne pouvons cependant pas exclure l'utilisation

Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) 20.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP-2024.0012609 Date : 09/12/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 16/23
--	--

de tel projecteur, dans un cadre privé, où lors du festival « les lucioles » ayant eu lieu au même moment à Montauban.

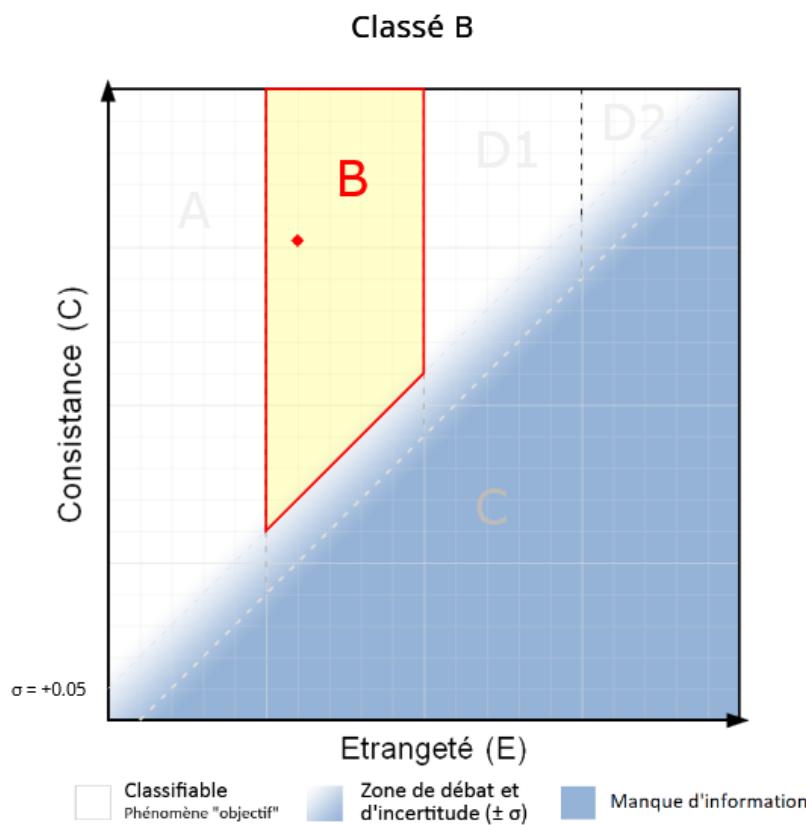
Le GEIPAN classe en « B » : observation probable d'un skytracer.

*Glossaire :

CAPCODA	Centre Air de planification et de conduite des opérations et de défense aérienne (Armée de l'Air et de l'Espace).
CONSISTANCE	Selon les critères du GEIPAN, la consistance est la quantité d'informations considérées comme fiables et objectivées, recueillies pour un témoignage.

6- CLASSIFICATION

Etrangeté [E] 0.300	Consistance [C] = [I]x[F] 0.760
	Fiabilité [F] 0.800
	Information [I] 0.950



ANNEXE :

ANNEXE 01 – Lieux et analyses vidéo

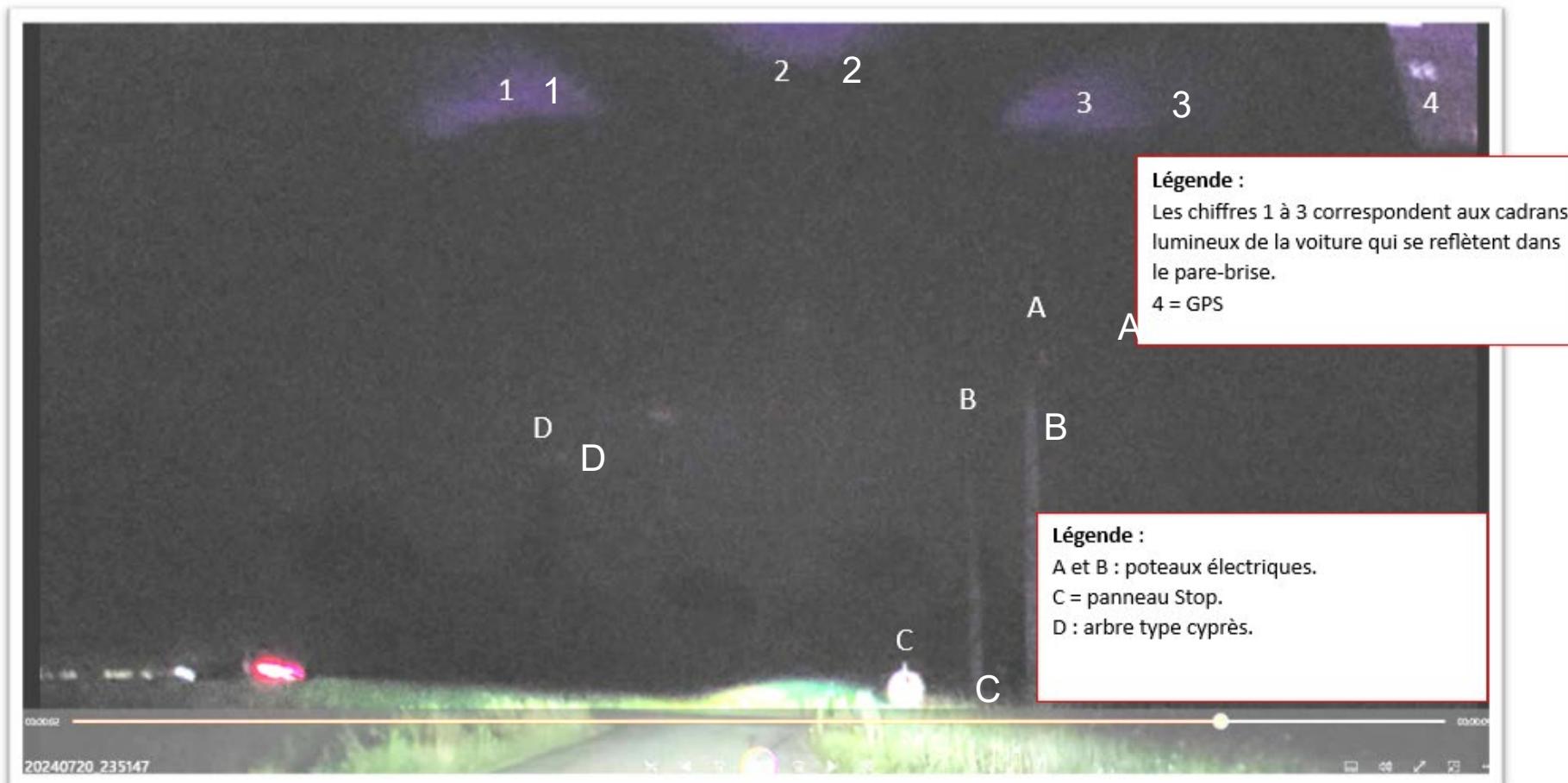
ANNEXE 01 – Lieux et analyses vidéo

a/- Identification des lieux



Direction Technique et Numérique
Direction Adjointe
Service GEIPAN
COMPTE RENDU D'ENQUETE
LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82)
20.07.2024
Non sensible

Réf : selon DTN_DA_GP-
2024.0012609
Date : 09/12/2025
Edition : 1, Révision : 0
Page : 18/23

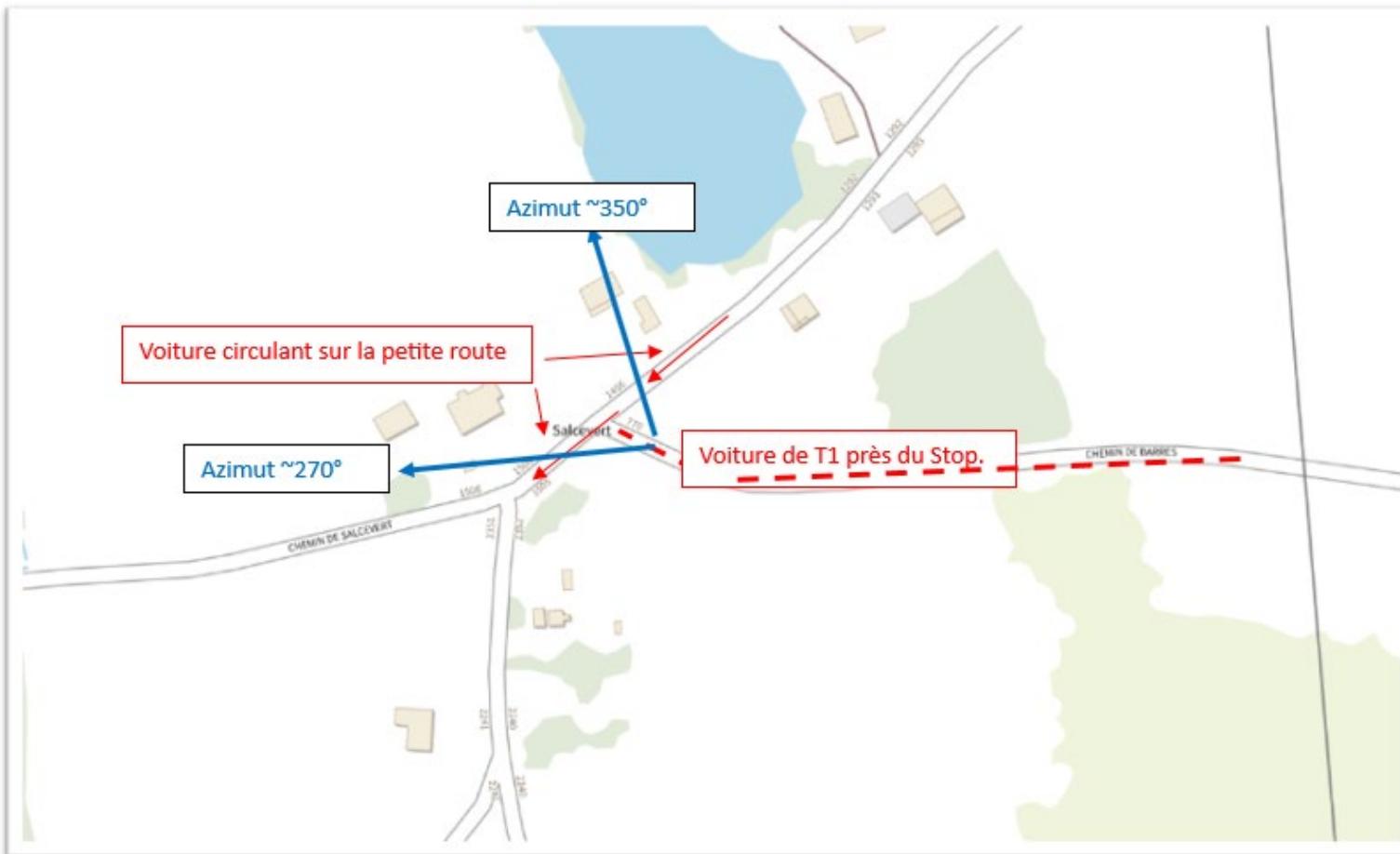


Sur cet extrait de la vidéo (à 9 secondes), en éclaircissant on reconnaît les poteaux électriques, le stop et même le cyprès en silhouette.



Direction Technique et Numérique
Direction Adjointe
Service GEIPAN
COMPTE RENDU D'ENQUETE
LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82)
20.07.2024
Non sensible

Réf : selon DTN_DA_GP-
2024.0012609
Date : 09/12/2025
Edition : 1, Révision : 0
Page : 19/23



Direction de l'observation. (Azimuts approximatifs)

Tableau de bord de la DS4.

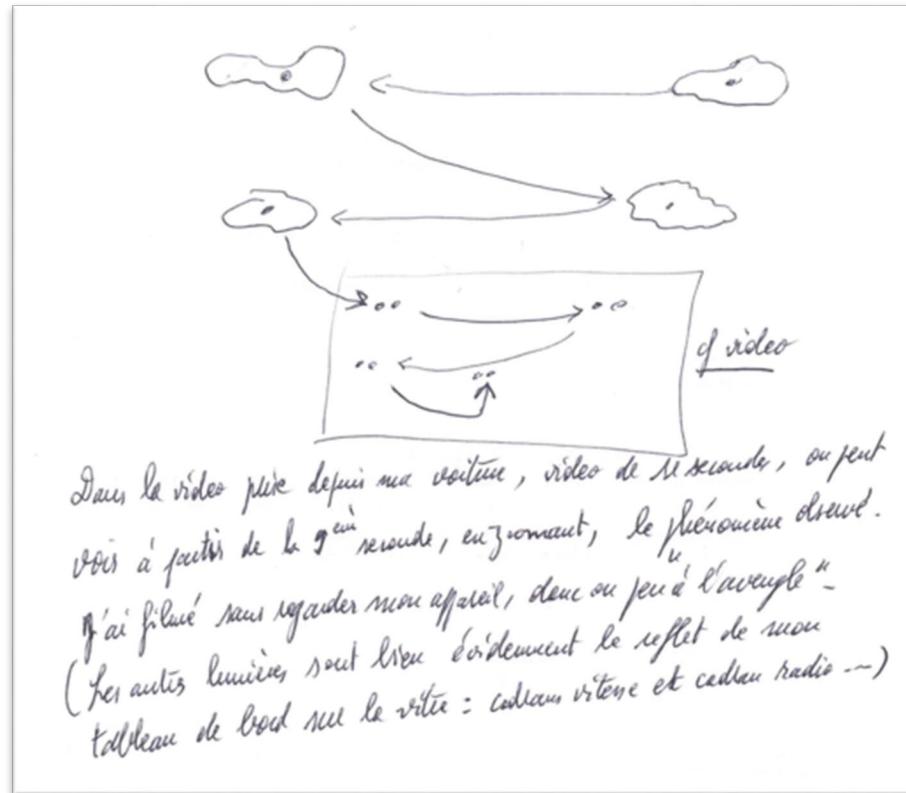


b/- ANALYSE VIDEO :

Images extraites de la vidéo montrant la progression du point lumineux. **Rappel**, le témoin filme avec son portable sans lui porter attention car il conduit. Il observe donc la scène au travers de son pare-brise.

Direction Technique et Numérique Direction Adjointe Service GEIPAN COMPTE RENDU D'ENQUETE LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82) 20.07.2024 Non sensible	Réf : selon DTN_DA_GP- 2024.0012609 Date : 09/12/2025 Edition : 1, Révision : 0 Page : 21/23
--	--

Dans le QT (Questionnaire Technique) T1 indique sur un schéma que le Pan va de droite vers gauche pour revenir vers droite puis monte dans le ciel.



T 1 : « *Dans la vidéo prise depuis ma voiture, vidéo de 11 secondes, on peut voir à partir de la 9ème secondes, en zoomant, le phénomène observé.*

J'ai filmé sans regarder mon appareil, donc en aveugle ».

(Les autres lumières sont bien évidemment le reflet de mon tableau de bord sur la vitre = cadran vitesse et cadran radio.)



Direction Technique et Numérique
Direction Adjointe
Service GEIPAN
COMPTE RENDU D'ENQUETE
LABASTIDE-SAINT-PIERRE (82)
20.07.2024
Non sensible

Réf : selon DTN_DA_GP-
2024.0012609
Date : 09/12/2025
Edition : 1, Révision : 0
Page : 22/23

La vidéo montre la lumière dès les premières secondes. En observant attentivement les images une par une et en les éclaircissant on voit assez bien le Pan se détachant sur le paysage passant de droite vers gauche et puis vers droite à nouveau. Les mouvements de cette lumière ne sont pas ceux d'un hypothétique reflet sur le pare-brise de la voiture passant sur la route transversale. Elle est blafarde, assez difficile à faire ressortir. Elle est également basse sur l'horizon mais légèrement plus haute que les poteaux électriques figurant sur les images.

Pour montrer ce mouvement nous avons extrait plusieurs images.

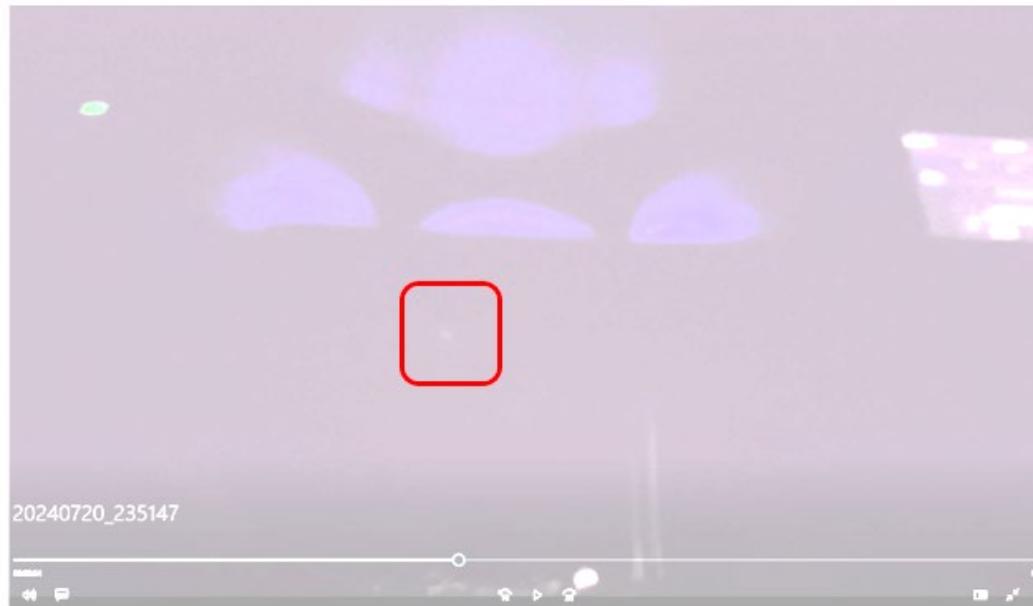


Image extraite à 04 secondes.

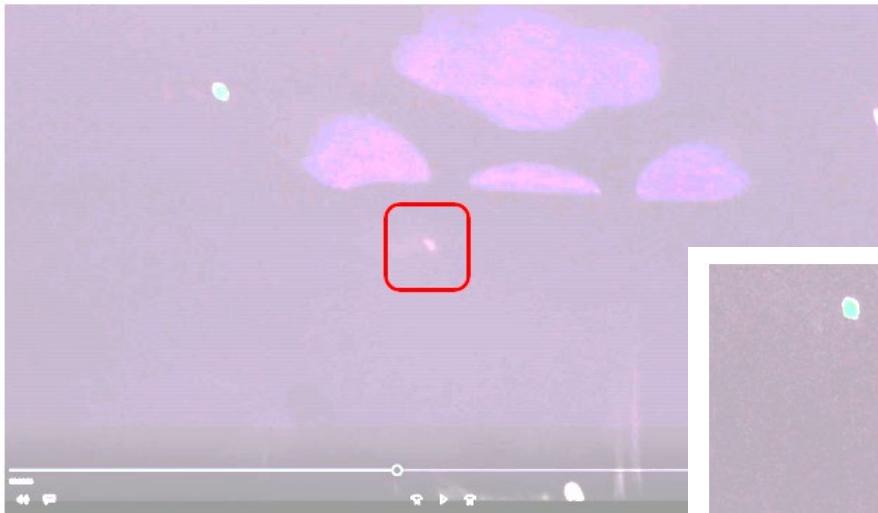


Image extraite à 05 secondes.

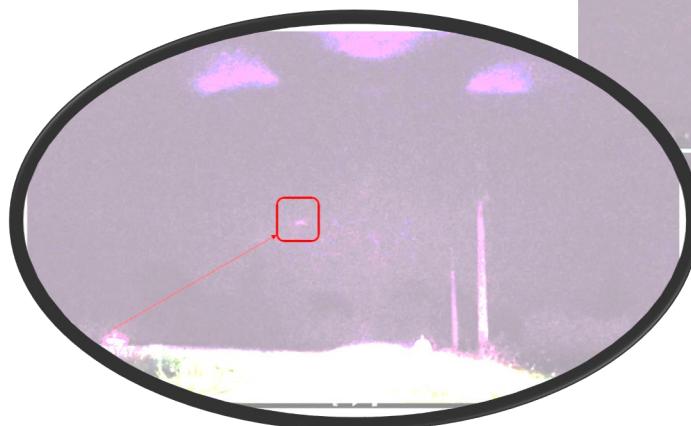


Image extraite à 09 secondes.

Flèche rouge : le film montre une voiture circulant sur la route perpendiculaire à celle du témoin qui arrive au stop. Ce véhicule ne peut être responsable de ce que restitue la vidéo. Le Pan reste dans le même secteur de l'image et ne progresse pas comme l'aurait fait un reflet.